

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mandature du 13 mars 2023 au 11 mars 2024

En introduction de mon rapport moral, je souhaiterais dire que tout ce qui y est décrit est le résultat d'un travail collectif : des membres du Bureau, du Conseil d'Administration, des Responsables d'Activités et de tous les bénévoles engagés.

Le PLVPB ne repose que sur la force de son collectif et ce collectif s'est renforcé au cours de l'année passée.

L'année 2023-2024 a été une année de normalisation à plusieurs titres :

- Normalisation des relations au sein de nos instances, son Conseil d'administration en premier lieu : les échanges ont été riches, les divergences ont pu s'exprimer, parfois avec passion, dans le respect des opinions des uns et des autres, mais toujours, sur des sujets de fond et d'enjeux.
- Normalisation des relations avec la Ville : il ne s'agit pas là des relations que chacun entretient individuellement avec les élus de la Ville, souvent facilitatrices pour notre action, mais de la relation institutionnelle entre la Ville/la Mairie et le PLVPB. La rencontre avec la Ville, dès le début de mandature, a permis de redéfinir les enjeux du PLVPB et son souhait de co-construire son avenir avec la Ville. Aucun sujet n'a été éludé : suppression de la subvention du pot au feu en 2023, avenir de la salle Felix Faure, maintien des créneaux, impact de la MJC. Ces relations apaisées ont porté leurs fruits à plusieurs reprises au cours de l'année pour démêler ou résoudre des problèmes : des créneaux disparus ou occupés (sujet qui a occupé tout l'été pour le tennis de table, gymnastique), l'octroi de nouveau de la subvention du pot au feu pour 2024, le maintien de l'usage de la salle Felix Faure après le « coup de chaud » de l'arrêté d'exploitation en mai 2023.

Normalisation ne signifie pas qu'il ne faudra pas rester vigilant, notamment sur les créneaux puisque de nouvelles inquiétudes se profilent pour la rentrée prochaine.

Le poids du PLVPB, ses 3025 cotisants, résidant très largement dans le 3^{ème} arrondissement constitue une véritable caisse de résonance. Il convient cependant de rappeler de la force de notre collectif : plusieurs activités auraient déjà perdu leurs créneaux si elles n'étaient pas toutes reliées au PLVPB.

- Normalisation des inscriptions et de la situation financière après deux exercices « post COVID » de régularisation. Cela permet d'aborder l'avenir plus sereinement. Notre résultat 2022-2023

est honorable. Le PLVPB n'a pas vocation à réaliser des bénéfices, à thésauriser « un trésor ». Néanmoins, pour la préparation de l'avenir et, au regard des enjeux patrimoniaux auxquels nous savons que nous devons faire face, cette saine gestion est indispensable. Elle nous a permis d'ailleurs un geste significatif à l'égard de nos salariés en leur octroyant une Prime de Partage de la Valeur à hauteur de 5% de la masse salariale.

- Normalisation de nos réflexions : collectivement, nous sommes parvenus à poser des constats lucides et à formaliser les bons enjeux pour notre association. A la revendication de la propriété de la Salle Felix Faure, nous avons choisi d'engager une réflexion sur le droit à disposer d'un lieu équivalent et d'en avoir la gestion privilégiée. Concernant le centre de vacances de Rosans, les membres de la Commission Rosans et du Conseil d'Administration ont sereinement renouvelé leur souhait de poursuivre l'investissement mais en l'éclairant de tous les éléments de décisions permettant de ne pas s'engager dans une voie qui serait préjudiciable pour la pérennité du PLVPB.

La saison 2023 - 2024 a aussi mis en exergue les enjeux pour notre association mais aussi une équation compliquée à gérer notamment :

En termes de politique salariale : cette question se posera de plus en plus avec acuité car le marché de travail est tendu, les aspirations de nos salariés évoluent très rapidement depuis le COVID... Cela imposera certainement de faire évoluer notre réflexion mais pas n'importe comment et ni à n'importe quel prix. Il a été convenu de définir des règles.

En termes de patrimoine : les nombreux soucis liés à notre patrimoine : l'effondrement du plafond de la salle Mazard, les travaux de mise aux normes obligatoires à engager pour la salle Felix Faure, les réparations à effectuer suite aux émeutes urbaines, le vieillissement du centre de Rosans.

Le PLVPB aura à faire face à des besoins d'investissement importants pour répondre aux enjeux de sauvegarde de notre patrimoine : besoin d'une salle équivalente à la salle Felix Faure bien trop fragilisée par les effets du temps, l'avenir du centre de vacances Paul Bert à Rosans, sans compter la maintenance de nos salles à Saint-Eusèbe et Charial.

En termes d'action sociale : notre politique sociale, principalement à l'attention des habitants du quartier, nous conduit à vouloir maintenir des cotisations et des adhésions au plus bas. Nous sommes l'association qui offre les conditions d'adhésion les plus basses dans toutes les activités, cela grâce au travail énorme de nos bénévoles. Là où une association du quartier bénéficie de 2M€ de subvention annuelle et de 6 salariés à temps plein, le PLVPB assure une offre de services, par la diversité de ses activités sportives et culturelles, de ses rencontres (jeunes et aînés), à des conditions financières très accessibles. Le bilan ne « donne pas à rougir ».

Politique salariale, besoins d'investissements, politique sociale, cela constitue une équation compliquée et la nécessité de trouver le bon équilibre.

Il faut saluer le travail conduit avec rigueur, parfois de façon ingrate, par nos bénévoles de la Commission Horizon et de la Commission des finances. Leurs décisions ne sont pas toujours comprises mais elles ne s'exercent que dans l'intérêt de TOUS : adhérents, salariés et auto entrepreneurs, avenir du PLVPB.

Les élus du Conseil d'administration, sous l'impulsion du Bureau, ont eu le mérite, d'engager des premières actions pour faire émerger des réponses, en espérant que, sur les prochains mandats, le PLVPB puisse en récolter les fruits.

Evoqué dans le précédent mandat, le **projet associatif** prend progressivement forme avec la restitution de l'enquête réalisée auprès d'une vingtaine de membres du CA, de responsables d'activité : un constat sans concession, mais aussi riches d'idées et de projets. Le lancement de quelques groupes de travail – relations avec les encadrants et adhérents, modèle économique, gouvernance, politique sociale à l'attention des salariés et autoentrepreneurs. Nous souhaiterions tous que la réflexion aille plus vite mais, au-delà d'agenda bien rempli et de la difficulté parfois à se projeter dans l'avenir, les questions sont suffisamment complexes et les conclusions engageantes pour le PLVPB pour que nous prenions le temps.

Concernant **Rosans**, un débat serein en conseil d'administration a permis, après plusieurs années où cet échange avait été reporté, de mettre en évidence le souhait des adhérents de maintenir l'engagement du PLVPB dans le centre de vacances. Dans le cadre du prochain mandat, après une consultation d'architecte et une rencontre avec les acteurs locaux (commune de Rosans, Communauté de communes de Sisteron-Buëch, Parc des Baronnies Provençales), des études, financées nous l'espérons par des subventions européennes, devraient être lancées pour savoir quel est le champ des possibles et le coût en matière de rénovation de Rosans.

Concernant la **salle Felix Faure**, le dialogue avec la Ville nous permet aujourd'hui de parler du futur et de la reconstruction de la salle Felix Faure. Dès le début du prochain mandat du PLVPB, il faudra ~~présenter~~ rapidement un cahier des charges pour cette future salle aux élus de la Mairie du 3^{ème} et entrer en discussion avec les services de la Ville pour sa finalisation. L'enjeu est que ce projet de reconstruction de salle figure dans les projets de la prochaine mandature municipale, de l'équipe actuelle ou de tout autre candidat. A nous de faire en sorte, que cet enjeu soit saisi par tous les candidats et figure « noir sur blanc » dans leur projet-

Au-delà de ces sujets de fond, engageant pour l'avenir, la vie du PLVPB reste rythmée par le « quotidien » d'une association, à savoir :

Le renouvellement de nos responsables d'activités. Parfois, la transition est organisée, parfois, il nous faut faire appel, en urgence, aux « bonnes volontés » pour assurer la pérennité de l'activité. Les activités judo, gymnastique, karaté, volley, escalade, chorale adulte... ont ainsi changé de responsable d'activité pour la nouvelle saison 2024-25. Soyons vigilants à bien les accueillir, leur faciliter la découverte de tous les rouages du PLVPB et la prise en main des outils. Il nous faut remercier les nouveaux responsables d'activités et tout leur investissement, notamment lorsqu'on reprend une activité.

Les relations avec les adhérents, les parents : au cours de l'année, quelques actions de médiations ont dû être réalisées auprès de parents, souhaitant se substituer aux encadrants sur le plan pédagogique ou confondant le caractère associatif du PLVPB avec la nature commerciale « d'une salle de sport sur abonnement ». Ainsi, il nous a fallu parfois prendre des décisions radicales comme à Rosans en excluant un groupe d'adhérents non respectueux des lieux et du travail de nos bénévoles.

La régulation d'activités : la vie associative est de plus en plus encadrée : nouvelles réglementations diverses, complexités des dossiers administratifs, sécurité des adhérents, des jeunes en particulier, formations à suivre sur de nouveaux enjeux sociétaux. L'équilibre financier du PLVPB repose également sur le respect des mêmes règles par tous, au risque sinon de mettre en péril toutes les activités. Quelques réunions de « régulation » sont parfois mises en place avec les responsables d'activité, dans la bienveillance, pour s'assurer du respect des normes de sécurité, du respect des consignes en matière de cotisations et adhésion et de régularisation, pour rappeler les règles en matière de revalorisation salariale des encadrants...

Ces règles sont parfois mal comprises de nos Responsables d'Activités qui, pour certains, estiment que nous complexifions le travail de bénévole. Ces règles, dues à une évolution de la réglementation ou d'exigences de la Ville, s'imposent à tous. Elles ne visent qu'à protéger tous les adhérents du PLVPB, dans leur pratique d'activités, ou dans leur fonction d'encadrement.

Il faut remercier à la fois les responsables des différentes commissions et les Responsables d'activités quand le dialogue se fait de manière respectueuse, avec la bonne compréhension des intérêts de chacun.

Le quotidien, c'est aussi devoir traiter des aspects très pratiques du fonctionnement du PLVPB : on peut citer à ce titre, les règles d'utilisation du minibus (à la fois sa réservation ou la prise en charge financière), ou les règles d'utilisation des salles, les règles d'imputation financière de paiement en ligne ou par chèque... sans citer toutes les améliorations apportées au fonctionnement du PLVPB. Tout cela pourrait paraître anodin mais derrière ces « facilités » pour l'ensemble des adhérents, il y a la mobilisation de bénévoles, des heures de réflexion et de réunions pour s'accorder, assurer un suivi, paramétrer parfois les outils.

Il nous faut remercier l'engagement et le travail collectif des différentes commissions - des sports, des finances, informatique, communication, Horizon, environnement, et des responsables d'activité, et de chacun pour mettre de l'huile dans les rouages quand il faut.

Ce « quotidien » est heureusement agrémenter des temps forts de l'association qui nous réunit. L'action conduite par la Commission des fêtes est remarquable car tous ces temps forts nécessitent une logistique impeccable digne parfois d'une organisation militaire. Mais, dans la bonne humeur, tout le monde occupe « son bon poste » pour organiser :

La kermesse à l'attention des jeunes de nos différentes activités : un beau moment de fête

Les repas à l'attention des aînés de notre quartier et de nos adhérents les plus âgés : les bugnes, le pot au feu.

Les festivités comme le loto, la fête de la musique

Le PLVPB, c'est une très belle dynamique d'activités.

On peut malheureusement en regretter le manque de valorisation pour différentes raisons : un fonctionnement des différentes activités qui restent trop « en silos », une absence de relais des « bonnes nouvelles » ou « des bonnes initiatives » à notre Commission communication, un manque de « capitalisation » des différentes informations concernant les activités – l'information est éparse, évoquée oralement mais on n'en conserve pas la trace - , le coût que représente une communication efficace...

Le sujet des difficultés de communication n'est pas nouveau (un éditorial d'un ancien Président dans une lettre associative du PLPVB au début des années 90 décrivait déjà cette difficulté de communication) et n'est pas propre à notre association.

J'espère que nous saurons dans les prochains mandats mieux montrer la richesse de notre association à tous nos adhérents qui ne sont pas suffisamment informés de tout ce qui se passe dans l'association ainsi qu'à tous nos partenaires.

La valorisation de ce collectif est importante pour le dynamisme du PLVPB

Dans une période où l'individualisme n'a jamais pris autant de place, le collectif que forme le PLVPB, et les valeurs que nous partageons et l'engagement de tous, rares à cette échelle du nombre d'adhérents, est une force, un moteur pour l'avenir de notre association.

Pour conclure, à nouveau, un grand merci à tous nos bénévoles, membres du conseil d'administration, du Bureau, des Commissions et les Responsables d'Activités et aussi toutes ces mains, de parents en particulier qui interviennent dans les activités.

Et aussi un grand merci à vous tous, nos adhérents, car sans vous le PLVPB n'existerait pas.

Merci de votre attention.

Le 8 mars 2024,

Nicolas TERRASSIER
Président
PLVPB